

REVENU

Définition

Somme(s) d'argent perçue(s) par un agent économique au cours d'une période donnée.

Explications

Le revenu se définit toujours sur une période donnée (une année par exemple).

On peut dire que c'est ce qu'un agent économique peut dépenser sans s'appauvrir, c'est-à-dire sans prendre dans ses réserves. En général, ce sont les sommes d'argent perçues, mais il y a aussi des **revenus "en nature"** :

- par exemple, quand le proviseur du lycée est logé dans l'établissement, on considère qu'il perçoit un revenu en nature, l'équivalent du loyer qu'il devrait payer s'il n'était pas logé sur place.
- par exemple les voitures de fonction pour un salarié ou dirigeant d'entreprise

Les revenus peuvent être classés en différentes catégories :

- les **revenus primaires** sont versés en contrepartie d'une participation à la production. Les revenus primaires comprennent les **revenus du travail**, ou revenus d'activité (salaires et traitements de la fonction publique, mais aussi honoraires des professions libérales, par exemple) et les **revenus du capital**, ou revenus de la propriété (dividendes et intérêts, loyers perçus des terrains par exemple).
- Les **revenus de transfert** sont versés quand l'individu ou le ménage remplissent un certain nombre de conditions. Par exemple, les allocations familiales sont versées en fonction du nombre d'enfants de moins de 20 ans dans la famille .

Le revenu disponible est le revenu dont un individu, ou plus souvent un ménage, peut disposer librement : pour le calculer, il faut ajouter tous les revenus perçus par le ménage (revenus primaires et revenus de transfert) puis enlever ce que le ménage a l'obligation de payer, c'est-à-dire les impôts directs et les cotisations sociales. Donc :

$$\mathbf{R\ disponible = R\ primaire + R\ de\ transfert - (cotisations\ sociales + impôts\ directs)}$$

On parle parfois de "**revenus bruts**". Pourquoi cet adjectif ?

Quand on fait la somme des revenus distribués aux ménages, par exemple, on inclut les revenus touchés par les entrepreneurs individuels (comme un boulanger ou un agriculteur). Or ces revenus (qui n'ont rien à voir avec des salaires) sont "bruts", c'est-à-dire qu'on n'a pas déduit l'amortissement (ou compensation de l'usure) du capital possédé par ces entrepreneurs individuels. C'est la raison pour laquelle on parle de "revenus bruts".

Enjeux

- Chercher à connaître les revenus, c'est chercher à mesurer du même coup l'inégalité entre ces revenus. La connaissance des revenus est donc inséparable de la réflexion sur les inégalités . On sait bien que les inégalités ne sont pas que d'ordre économique mais on sait aussi à quel point les inégalités de revenu engendrent d'autres inégalités. Bien connaître et bien mesurer les revenus a donc un enjeu de taille dans la discussion autour des inégalités.
- Cela ne résoud pas du tout la question de savoir si l'inégalité est juste ou injuste (ce qui relève d'un choix de société, d'un consensus social). Malheureusement, la connaissance des revenus est encore loin d'être parfaite en France : la source essentielle de connaissance est l'administration fiscale et on sait que, pour essayer de payer moins d'impôts, certains cachent une partie de leurs revenus.

Indicateurs

Si l'on veut étudier la dispersion et l'inégalité des revenus, on va utiliser des outils du type :

- répartition par décile (ou rapport inter-déciles)
- courbe de Lorenz.

Il faut distinguer les **revenus nominaux** des **revenus réels**.

Si l'on veut étudier l'évolution des revenus sur une période, il est nécessaire de disposer des **revenus réels**, c'est-à-dire du pouvoir d'achat. Il faut donc passer des **revenus nominaux** (ou en valeur) aux **revenus réels** (ou en volume) en enlevant les effets de l'inflation qui gonfle artificiellement les revenus nominaux. On rappelle que pour calculer un revenu à prix constant, on applique la formule suivante : $R \text{ réel} = (R \text{ nominal} / \text{indice des prix}) \times 100$. On obtient alors le **revenu réel à prix constants de l'année** qui sert de **base 100** à l'indice des prix.

Erreurs Fréquentes

- Attention de ne pas confondre revenus et salaires. Les salaires sont des revenus (du travail), mais tous **les revenus ne sont pas des salaires** (loin de là !). -
- Quand on parle « revenus » et qu'on a des statistiques, il faut toujours se demander s'il s'agit des **revenus d'une personne** ou **d'un ménage**, ce qui n'est pas la même chose.
- Quand on a des statistiques sur l'évolution des revenus au cours du temps, il faut vérifier qu'il s'agit de **revenus réels**. De revenus qui ont été transformés en grandeurs réelles, c'est-à-dire corrigées de l'inflation. On le voit à certaines formulations : les revenus sont corrigés de l'inflation quand on les a en euros (ou dollars, ou ...) « de 1990 (ou n'importe quelle autre année) », en euros « constants », « en volume ».

Sources : d'après <http://ses.webclass.fr/>
(+ mise à jour et modifications)